



## DANSE CONTEMPORAINE à l'ESAT LES TROIS PAROISSES L'ACTIVITÉ ARTISTIQUE COMME ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DE TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL

### PROJET DANSE EN ESAT : UNE COOPÉRATION ORIGINALE

Ce projet est le fruit d'une convergence entre deux acteurs associatifs spécialisés dans l'accompagnement et l'accueil de personnes en situation de handicap, l'AAPAI et l'ADAPEI 49, et d'un prestataire l'association RÉSONNANCE, afin de construire ensemble un projet :

« Atelier artistique danse en ESAT »

#### L'AAPAI

Association angevine de parents et d'amis d'adultes en situation de handicap, est gestionnaire de 11 établissements et services dont 4 ESAT. Elle accompagne sur le territoire angevin plus de 500 personnes adultes en situation de handicap.

L'ESAT Les Trois Paroisses géré par l'AAPAI, a été créé à Angers en 1994, il accueille 90 travailleurs.

#### L'ADAPEI 49

Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales, est une association militante issue du mouvement parental UNAPEI. Elle s'est donné une double mission : la défense des personnes handicapées et la gestion d'établissements. Elle est gestionnaire de 31 établissements et services dont 5 ESAT. Elle accompagne 1 300 personnes handicapées sur le Maine et Loire, 3 000 stagiaires en formation professionnelle et 340 personnes dans le cadre d'activités de sport et loisirs adaptés.

#### L'Association RÉSONNANCE

a pour objet de « Promouvoir la danse contemporaine par l'enseignement, la formation et la création chorégraphique ». A partir de 1996 au sein de la Compagnie Résonnance Marie-France Roy, pédagogue et chorégraphe, s'inscrit dans une démarche artistique autour de projets intergénérationnels s'appuyant sur la diversité des publics. Ainsi une singularité apparaît, une évidence pour elle, rassembler sur scène plusieurs générations (7 à 92 ans) associant des danseurs porteurs de tout handicap.

### DE L'IDÉE ... AU PROJET

Simon, jeune trisomique, est inscrit dans un week-end en danse contemporaine organisé par l'Association Résonnance en 2009. Il y rencontre Marie France Roy, chorégraphe. Suite à l'enthousiasme de Simon, ses parents avec d'autres, décident de rencontrer Marie France Roy pour lui demander d'accueillir leurs jeunes dans des ateliers de danse contemporaine. Ainsi dans l'association Résonnance, il est décidé de mettre en place 5 dimanches (5h par jour) d'atelier danse sur une année à condition d'y associer des danseurs ordinaires.

Suite à ces dimanches, des ateliers de création chorégraphiques se sont progressivement mis en place sur l'année, avec l'aboutissement de 3 pièces.

Les parents ravis de cette expérience se sont investis bénévolement dans l'accompagnement des danseurs : transport, présence lors des repas, billetterie, aide à l'habillage et au maquillage.



Pour Marie France Roy : Le travail de création dans ce groupe atypique repose sur la conscience du lien qui réunit tous les danseurs dans leurs diversités, leurs singularités. Ce lien crée une synergie commune et ainsi participe à l'équilibre et à l'épanouissement de chaque danseur.

*Ouvrir un atelier artistique dans un ESAT, c'est prendre en considération le travailleur handicapé dans son potentiel créatif. Il est audacieux de vouloir l'inscrire dans une démarche d'entreprise médico-sociale...*

### LA FINALITÉ DU PROJET D'ATELIER ARTISTIQUE DANSE EN ESAT

Offrir à des travailleurs en ESAT la possibilité de diversifier leur activité professionnelle et ainsi de favoriser leur épanouissement et leur développement personnel dans le cadre d'un atelier valorisant qui met en avant la créativité artistique.

Le travail de création trouvera sa dimension économique dans la diffusion de ses spectacles. Ainsi il s'inscrit comme une activité professionnelle à part entière au sein de l'ESAT. Il est de même valeur « productive » que les autres activités proposées en ESAT.

Le travail de création dans ce groupe atypique et diversifié ne présente aucune différence fondamentale avec la démarche adoptée dans toute création en danse contemporaine. L'effort de performance artistique et l'exigence de qualité demeurent.

#### Principaux objectifs :

- Diversifier l'activité professionnelle
- Générer la valeur économique par la vente des spectacles
- Viser l'effort de performance artistique et l'exigence de qualité à travers une pratique adaptée



## Permettre à des travailleurs d'ESAT de pratiquer la danse comme activité de travail

### UN PROJET ADAPTÉ, AUDACIEUX ET VALORISANT

#### LES ACTEURS DE L'ATELIER

##### Les danseurs

L'atelier accueille un groupe de maximum 14 personnes avec une mixité de 9 danseurs en situation de handicap, travailleurs d'ESAT, et 5 danseurs ordinaires (4 adultes bénévoles et un professionnel de l'accompagnement des adultes ayant un handicap mental).

Rassembler sur scène ce public diversifié est un choix pédagogique et artistique fondamental. La mixité handicap et valide, apporte naturellement une plus grande richesse pour chaque danseur et participe à l'insertion sociale et professionnelle des travailleurs en situation de handicap, visée par les ESAT.

##### Les professionnels

- ◆ La chorégraphe, Laëtitia DAVY, salariée de Danse Handicap sous la gouvernance artistique de Marie-France ROY de Résonnance.
- ◆ Le professionnel expérimenté dans l'accompagnement du handicap et compétent en danse car lui-même danseur dans ce projet.
- ◆ Pour les représentations : un chargé de diffusion et de communication à temps partiel et un régisseur intermittent pour la régie lumière et son.

##### En soutien aux professionnels

- ◆ Des bénévoles, parents ou amis, pour assurer la logistique (+ de 90 bénévoles à l'AAPAI).
- ◆ Des travailleurs handicapés de l'ESAT, non danseurs, pourront être mis à contribution (décors, mise en place de la salle...)

#### MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

##### L'emploi du temps

Une journée de 5 heures (le lundi) tous les quinze jours c'est-à-dire 100 heures annuelles réparties comme suit :  
60 heures dédiées au temps de création.  
40 heures consacrées au spectacle (filage, transport, spectacle...)

##### Le matériel pédagogique et éducatif

- ◆ Un lecteur CD.
- ◆ La tenue vestimentaire
- ◆ Une tenue sportive adaptée

##### Lieu

Une salle adaptée à la danse (Salle Charles Pasquier à Angers, mise à disposition par l'AAPAI).  
Les danseurs se rendent de façon autonome à la salle.



##### Démarrage de l'atelier artistique : septembre 2017

En 2017 l'atelier sera consacré à la création d'une pièce chorégraphique (70 heures de travail environ).  
En 2018 l'atelier danse alternera entre travail de création artistique et présentation d'un spectacle

##### Programmation des spectacles

Chaque année au moins 8 représentations d'une durée de 50 minutes environ sont prévues :  
Quatre représentations auto produites par l'atelier artistique danse sur Angers et la région (200km maximum).  
Quatre autres représentations achetées par des structures

#### LE FINANCEMENT

60 000€  
Coût total pour le  
lancement de l'activité  
(2017-2018)

VOTRE SOUTIEN : 29 000 €

Fondation : 15 000 €

Recettes des spectacles : 16 000 €

Si l'objectif est d'atteindre l'autofinancement à partir de la 3ème année complète d'activité grâce au produit de ventes des spectacles, des fonds sont nécessaires à son lancement.

##### Ces personnes se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire:

**Marie- Christine LARDEUX**  
Directrice de l'ESAT Les Trois Paroisses  
02 41 68 44 22

**Violaine VALENTIN**  
Entreprendre pour la Solidarité  
Fonds de dotation  
06 48 64 28 62



**ENTREPRENDRE POUR LA SOLIDARITÉ**  
FONDS DE DOTATION

28 rue de la Gibaudière • 49124 Saint -Barthélemy -d'Anjou  
Tél. : 02 41 60 34 82 • Fax : 02 41 43 57 96

Site: [www.entreprendrepourlasolidarite.fr](http://www.entreprendrepourlasolidarite.fr) • E-mail: [mecenat@fonds-epls.fr](mailto:mecenat@fonds-epls.fr)